

26 mars 1874

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DE LA TROISIÈME LÉGISLATURE DE LA PUISSANCE DU CANADA, CONVOQUÉE EN SÉANCE RÉGULIÈRE LE JEUDI 26 MARS 1874, EN LA TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA

Le jeudi 26 mars 1874

Les membres du Sénat s'étant assemblés dans la Chambre à deux heures vingt de l'après-midi, la séance est ouverte. L'aumônier, le révérend Johnson, ayant dit une prière, le greffier lit la commission nommant l'hon. M. David Christie Président du Sénat.

* * *

NOUVEAUX SÉNATEURS

Son Honneur le Président ouvre la séance et annonce que des sénateurs attendent d'être présentés. Les hon. MM. Letellier de St-Just et Wilmot escortent ensuite le sénateur Scott au Bureau du greffier, qui l'assermante. L'hon. M. Penny est alors présenté par les hon. MM. Letellier de St-Just et Wilson et prête serment à son tour, après quoi le Président quitte le fauteuil et les membres du Sénat viennent féliciter le Président et leurs nouveaux collègues.

Après les prières, la Chambre s'ajourne à loisir, et lorsqu'elle reprend, Son Excellence le très honorable sir Frederick Temple, comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'Île-du-Prince-Édouard, et vice-

amiral du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard, etc., est intronisé.

Son Honneur le Président commande au Gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des communes et de l'informer que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre étant venue, Son Honneur le Président déclare :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

Son Excellence le Gouverneur-Général ne croit pas devoir déclarer les motifs qui ont fait convoquer le présent Parlement du Canada avant que l'Orateur de la Chambre des communes ait été choisi suivant la loi; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence déclarera les motifs qui lui ont fait convoquer ce Parlement.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des communes s'est retirée.